

**DEPARTEMENT DE SEINE-MARITIME
ARRONDISSEMENT DU HAVRE**

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
COMMUNE DE *SAINTE-ADRESSE***



MODIFICATION N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le public est informé de ce que, par Arrêté Municipal en date du **huit septembre 2017**, il a été décidé de procéder à l'Enquête Publique sur la **Modification n°3** du Plan Local d'Urbanisme de la commune de ***Sainte-Adresse***.

Cette modification porte sur :

- la suppression des zones AU et 1AU

- le classement en zone naturelle (NS) et en espaces boisés classés des 4 périmètres suivants :
 - . de la partie basse du terrain dit de la Pénétrante
 - . d'une surface de 800 m² au sud de la parcelle AB 690
 - . d'une surface de 1400 m² en périphérie de la parcelle AB 691
 - . du chemin et de l'ancien potager situés dans la parcelle AB 779

L'enquête se déroulera à la mairie de Sainte-Adresse, n°1 rue Albert Dubosc, 76310 SAINTE-ADRESSE, pendant une durée de **34 jours, du mercredi 11 octobre au lundi 13 novembre 2017 inclus**. Le dossier pourra y être consulté les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 heures à 16 heures 30, et les mercredis de 8 heures à 13 heures, et sur le site internet : www.ville-sainte-adresse.fr.

Les personnes qui auraient des observations à formuler sont invitées, soit à les consigner sur un registre d'enquête mis à leur disposition à la mairie aux jours et heures susvisés, soit à les adresser au Commissaire Enquêteur en mairie, soit à les adresser sur l'adresse mail suivante : secretariat-general@ville-sainte-adresse.fr.

M. Laurent HONDO, Commissaire Enquêteur, recevra à la mairie :

- le mercredi 11 octobre 2017, de 9 heures à 11 heures,
- le vendredi 27 octobre 2017, de 14 heures 30 à 16 heures 30,
- le lundi 13 novembre 2017, de 10 heures à 12 heures.

Le rapport du Commissaire Enquêteur est tenu à la disposition du public à la mairie, un an après la clôture de l'Enquête Publique.